

Valence sur Baïse : Le PADD concernant la Ténarèze à été dévoilé aux Conseillers Municipaux



Valence sur Baïse : Le PADD concernant la Ténarèze à été dévoilé aux Conseillers Municipaux

Le 26 avril le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud. A l'ordre du jour le vaste projet concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal, PLUI, lié à sa clef de voûte, le Projet d'aménagement et de développement durable, PADD. Pour cela sont intervenus Nicolas Melliet, vice-président en charge de l'urbanisme et de Pierre Barbian, directeur des services mutualisés de la Communauté de communes de la Ténarèze, CCT.

Il s'agissait pour ces deux intervenants de sensibiliser les Conseillers Municipaux sur ce projet en leur donnant un maximum d'informations pour qu'ils puissent ensuite faire « remonter » certaines modifications après discussions au sein d'un conseil municipal. Et cela dans l'optique que ce PADD doit exprimer le projet politique pour les 10 ans à 20 ans à venir, « sans compromettre les besoins des générations futures ». Et durant près d'une heure avec carte et diapositives à l'appui Nicolas Melliet et Pierre Barbian ont déroulé le schéma du PADD de la CCT en répondant au fur et à mesure aux questions soulevées par les Conseillers Municipaux comme par exemple la réhabilitation du cœur de la ville ou encore sur les projets de lotissements ... Ce sera lors d'une seconde étape, d'ici de un à deux mois, que seront examinés les différents aménagements souhaités par la commune.

En fin de séance Isabelle Sapin annonce qu'il n'y aura pas cette année de marchés bio en raison du manque de producteurs.